

Liberté Égalité Fraternité



FRANCE RELANCE EN LOIRE-ATLANTIQUE



Le 3 septembre dernier, le Premier ministre a présenté le plan France Relance, une feuille de route pour la refondation économique, sociale et écologique du pays, frappé par la crise sanitaire de la covid-19.

Les moyens consacrés par le Gouvernement et par l'Union européenne sont inédits: ils s'élèvent à 100 milliards d'euros. Ils permettront de faire face aux conséquences immédiates provoquées par la pandémie, mais également de bâtir la France de 2030. France Relance se fonde ainsi sur trois volets, correspondant à trois grandes ambitions du Gouvernement: l'écologie, la compétitivité et la cohésion.

Aussi, le déploiement du plan France Relance doit être rapide et bénéficier à tous. Pour atteindre cet objectif, le Premier ministre a souhaité l'inscrire dans une logique résolument territoriale, en articulation avec les plans de relance des collectivités locales, notamment celui du Conseil régional.

En Pays de la Loire, le plan France Relance a déjà permis à l'État d'apporter son soutien à de très nombreux projets portés par une variété d'acteurs. Toutes mesures confondues, ce sont déjà 2,1 milliards d'euros qui ont été attribués dans la région. Compte tenu de l'effet de levier produit par ces subventions, elles généreront des investissements massifs dans notre région qui renforceront son attractivité, son dynamisme et son développement.

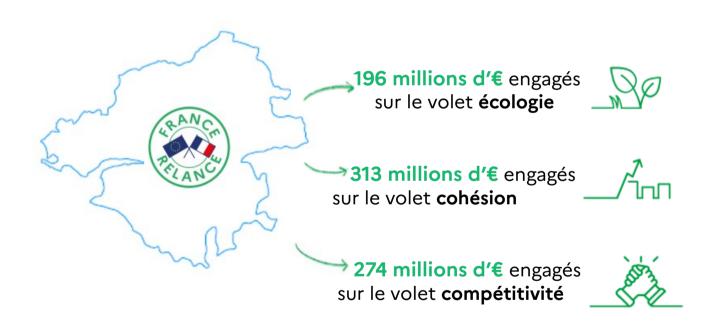
Chiffres clés

Au 1er septembre 2020

Des mesures de relance

Le département de la Loire-Atlantique, à l'instar des 4 autres départements de la région Pays de la Loire, connaît une territorialisation très satisfaisante du plan de relance. Les acteurs économiques ligériens saluent à l'unanimité l'opportunité des dispositifs France Relance, indispensables à la reprise de l'activité économique.

783 millions d'€ engagés en Loire-Atlantique



Des mesures d'urgence toujours en vigueur

pour amortir les effets de la crise

2 milliards d'€ de prêts garantis par l'État 600 millions d'€ versés au titre du fonds de solidarité 850 millions d'€ versés au titre de l'activité partielle



→ Ma Prime Rénov'

Cette aide permet de financer les dépenses engagées pour les travaux d'amélioration de la performance énergétique des logements privés. Elle est accessible à l'ensemble des propriétaires sans condition de revenus, qu'ils occupent leur logement ou le mettent en location. MaPrimeRénov' est aussi accessible aux copropriétés pour les travaux dans les parties communes.

26 millions d'€ de montant cumulé d'aide attribué en Loire-Atlantique

10 967 dossiers

→ Recyclage foncier des friches

Ce financement du plan de relance permet la réalisation d'opérations de **réaménagement** de cœurs de bourgs ou de **réhabilitation** d'anciennes zones commerciales ou industrielles.

Pour répondre à la forte attente suscitée par

cette mesure, une enveloppe nationale supplémentaire de 330 M€ a été annoncée courant mai, en faveur de la relance de la construction et de la lutte contre l'artificialisation des sols.

4,18 M€

12 sites

12 M€

pour requalifier des friches en Loire-Atlantique sélectionnés

supplémentaires en Pays de la Loire dans le cadre d'un nouvel appel à projets en cours

→ Réhabilitation thermique du parc social locatif

+ 60

4 M€ versés

opérations retenues

au bénéfice de 400 logements sociaux

→ Prime à la conversion des agroéquipements

+ 112

1,6 M€

dossiers

versés

→ Primes à la conversion (bonus à l'achat d'un véhicule propre)

+9000

16 M€

primes versées

versés

Compétitivité



→ Accélération des investissements industriels dans les territoires

Cet appel à projets cible les investissements industriels d'au moins 200 000 € dans tous les secteurs, qui sont susceptibles de démarrer rapidement et ayant des retombées socio-économiques fortes pour le territoire (maintien et création d'emplois, résilience économique, perspectives d'amélioration de la compétitivité, contribution à la transition écologique, développement des solidarités).

8,2 M€
ont été attribués à
29 entreprises

→ Aide à l'investissement de transformation vers l'industrie du futur

Cette mesure vise à soutenir la montée en gamme des PME et ETI industrielles par la diffusion du numérique et l'adoption des nouvelles technologies (fabrication additive, robotique, réalité virtuelle ou augmentée, logiciels de conception, contrôle non destructif, etc.).

20 M€ ont été attribués à 196 entreprises

→ Fonds de modernisation et de diversification de la filière automobile et aéronautique

16 M€

ont été attribués à

21 entreprises

→ Chèques « France Num »

0,5 M€

ont été attribués à
1099 TPE et PME

Compétitivité



Baisse des impôts de production

Cette mesure pérenne vise à alléger les impôts de production des entreprises, dans un objectif de renforcement de leur compétitivité et de l'attractivité du territoire. Cela se traduit par la combinaison des 3 mesures suivantes :

- la réduction de moitié de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)
- la réduction de moitié de la cotisation foncière des entreprises (CFE) et de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) pour leurs établissements industriels évalués selon la méthode comptable
- l'abaissement de 3 % à 2 % du taux de plafonnement de la **cotisation économique territoriale** (CET) en fonction de la valeur ajoutée

221 M€ ont été attribués à

15 992 entreprises

Soutien au monde de la culture

756 708 € versés aux acteurs de la filière culturelle

1,7M€ versés au titre de la restauration du patrimoine culturel en Loire-Atlantique

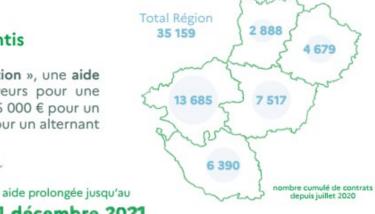


Cohésion



→ Aide à l'embauche des apprentis

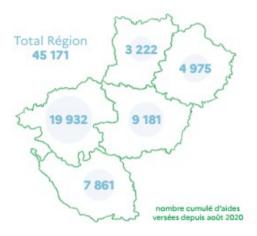
Dans le cadre du plan « 1 jeune, 1 solution », une aide exceptionnelle est versée aux employeurs pour une embauche en contrat d'apprentissage (5 000 € pour un alternant de moins de 18 ans, 8 000 € pour un alternant jusqu'à 29 ans révolus).



31 décembre 2021

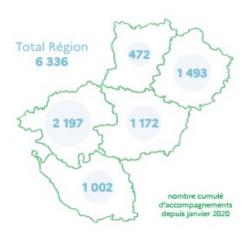
→ Aide à l'embauche des jeunes

Un autre dispositif a permis de faciliter l'embauche des jeunes de moins de 26 ans, avec une prime pour l'employeur qui en recrute en CDI ou en CDD d'au moins trois mois : cette prime pouvait atteindre 4 000 € sur un an pour un salarié à temps plein.



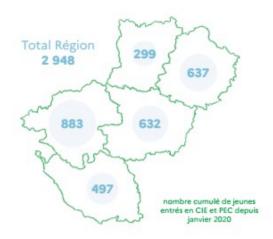
→ Garantie Jeunes

La Garantie Jeune est un dispositif réservé aux jeunes de 16 à 25 ans en situation de précarité, qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en étude, pour les aider dans leur accès à l'autonomie et à l'insertion professionnelle. Un conseiller de mission locale accompagne un jeune de façon intensive et personnalisée pour construire avec lui un parcours qui allie expérience professionnelle, conseils, ateliers collectifs et versement d'une allocation.



→ Parcours Emploi Compétences & Contrats Initiative Emploi

Les Parcours Emploi Compétences (pour le secteur non marchand) et les Contrats Initiative Emploi (pour le secteur marchand) proposent un parcours associant mise en situation professionnelle, accès facilité à la formation et à l'acquisition des compétences aux jeunes de moins de 26 ans éloignés du marché de l'emploi et aux jeunes travailleurs handicapés jusqu'à 30 ans inclus.



→ Soutien aux associations de lutte contre la pauvreté

Une enveloppe exceptionnelle de 100 M€ est destinée à soutenir des projets structurants portés par des associations de lutte contre la pauvreté afin de mieux répondre aux besoins des personnes précaires. L'appel à projets s'est articulé autour de trois axes essentiels :

- la **promotion de services innovants** favorisant l'accès de chacun à une réponse adaptée à sa situation
- la modernisation des dispositifs d'accès aux biens et services essentiels encourageant l'émancipation des personnes
- la modernisation et l'optimisation des systèmes d'information et des infrastructures des associations au service de l'accroissement de l'activité.

0,8 M€
ont été attribués à
10 associations

Cohésion territoriale

→ Dotation exceptionnelle de soutien à l'investissement local (DSIL)

Ces opérations sont aussi diverses que le réaménagement d'un centre-bourg, la réhabilitation d'une cantine scolaire, la réalisation d'une station de distribution d'hydrogène, la création d'une maison de santé pluridisciplinaire ou encore la construction d'un espace France Services. 21 M€

de dotation de soutien à l'investissement local en Loire-Atlantique à destination de

97 projets entre 2020 et 2021

12 espaces
France Services
plus proches des citoyens



Pour en savoir plus :

Contact: pref-france-relance@loire-atlantique.gouv.fr

Site internet: https://www.loire-atlantique.gouv.fr/Actualites/France-Relance-en-Loire-Atlantique
Tableau de bord interactif: https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/tableau-de-bord
Cartes et données départementales: https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/tableau-de-bord
Cartes et données départementales: <a href="https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/cartes-et-donnees-departementales-du-plan-de-relance/cartes-et-donnees-departementales-du-plan-de-relance/cartes-et-donnees-departementales-du-plan-de-relance/cartes-et-donnees-departementales-du-plan-de-relance/cartes-et-donnees-departementales-du-plan-de-relance/cartes-et-donnees-departementales-du-plan-de-relance/cartes-et-donnees-departementales-du-plan-de-relance/cartes-et-donnees-departementales-du-plan-de-relance/cartes-et-donnees-departementales-du-plan-de-relance/cartes-et-donnees-departementales-du-plan-de-relance/cartes-et-donnees-departementales-du-plan-de-relance/cartes-et-donnees-departementales-du-plan-de-relance/cartes-et-donnees-departementales-du-plan-de-relance/cartes-et-donnees-departementales-du-plan-de-relance/cartes-et-donnees-departementales-du-plan-de-relance/cartes-et-donnees-departementales-du-plan-de-relance/cartes-et-donnees-departementales-du-plan-de-relance/cartes-et-donnees-departementales-du-plan-de-relance/cartes-et-donnees-de-donnees-

Simulateur des AAP: https://france-relance-pdl.aides-territoires.beta.gouv.fr/

Kit de communication France Relance: https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/kit-de-

communication

